

ensemble

Bulletin trimestriel
SAINT ÉTIENNE et FOREZ

2026 - 1



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communión luthérienne et réformée

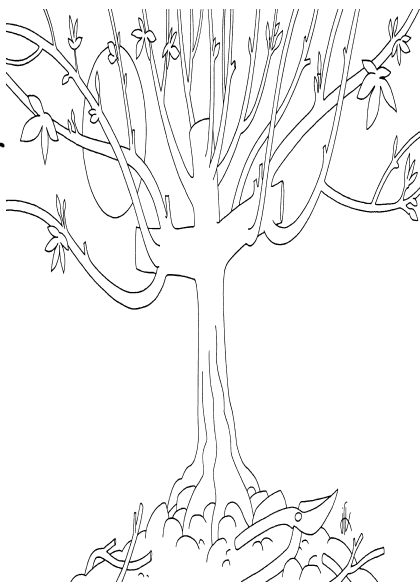
Centre-Alpes-Rhône

mars, avril et mai 2026

Christ est ressuscité !

*Toute ma vie
ne suffira pas à saisir
cette nouvelle extraordinaire.*

*De tout mon être, Seigneur
je veux crier ton nom
je veux vibrer de la joie
que tu donnes,
et vivre chaque jour
dans la gloire du ressuscité !*



Le mot du Pasteur



Le tombeau est vide ! (Jean 20, 1-9)

En avril, nous célébrerons Pâques, fête de la résurrection du Christ, relatée dans l'Évangile de **Jean 20, 1-9**.

Mais voilà qu'au matin de Pâques, Marie-Madeleine arrive au tombeau et remarque que Jésus n'est pas là.

Le tombeau vide ! que s'est-il passé ?

Étonnée, elle ne semble retenir qu'une explication, la plus dramatique : On a enlevé le Seigneur de son tombeau et nous ne savons pas où on l'a mis. Marie-Madeleine est loin de penser à une résurrection. Pour elle, Jésus n'est plus là. Elle crie sa détresse aux disciples, ceux-ci courent aussi vers le tombeau. « *Alors Pierre et l'autre disciple sortent pour se rendre au tombeau* » nous dit l'Évangile. Mais, eux aussi ne comprennent pas ce qui se passe, ils ne trouvent pas de mot, ils ne disent rien, car ils ne voient rien. En réalité, il n'y a rien à voir, sinon les linges posés à plat par terre.

Mais l'autre disciple (Jean) d'un seul coup entrevoit et croit. On peut se demander ce qu'il a compris et que Pierre et Marie-Madeleine n'ont pas vu, et **quelle explication donner à ce croire de Jean ?**

On imagine bien que Jean après un temps d'arrêt devant le tombeau, s'est certainement remémoré des paroles de Jésus, d'un seul coup en entrant dans le tombeau vide, il a été capable d'interpréter ce qu'il voit et d'en comprendre le sens. Jean reconnaît que les bandelettes abandonnées sont le signe évident que Jésus est ressuscité. C'est pourquoi il voit et il croit. En effet, les disciples n'avaient pas compris que, selon l'Écriture, il fallait que Jésus ressuscite d'entre les morts. Jésus leur avait dit à plusieurs reprises quand il leur annonçait sa mort et sa résurrection. (Matthieu 16 :21, Marc 9 : 31, Marc 10-33 et 34...).

.../...

Le mystère du tombeau vide ne consiste-t-il pas dans le fait que le Crucifié « *est ressuscité le troisième jour, conformément aux Écritures* » (1 Corinthiens 15, 4) ?

Aujourd'hui encore, dans un monde marqué par la violence, les guerres avec les déplacements de populations, la dégradation de la planète, il n'est pas toujours facile d'accueillir cette bonne nouvelle. Comme Marie-Madeleine et les disciples, nos cœurs peuvent demeurer dans l'obscurité et l'incompréhension.

Pourtant, Pâques proclame que le Christ est vivant. C'est une bonne nouvelle, car sa résurrection éclaire nos vies : le mal n'aura pas le dernier mot. Jésus-Christ a vaincu la mort et le péché.

Vivre de cette joie pascalle, c'est choisir la vie chaque jour : accueillir le Christ, le reconnaître dans les signes simples du quotidien : un regard, un silence, une fraternité, une bienveillance. Sa présence n'est pas toujours spectaculaire, mais fidèle et agissante au cœur de nos vies, nos épreuves.

Que la grâce et la lumière du Seigneur viennent réveiller et raffermir notre foi.

Bonne fête de Pâques !

Gérémie NGUEA

Dans nos familles

L'Évangile de la Résurrection a été annoncé lors des obsèques de

- Yvette Fourel le 30 janvier (résidente à Saint-Étienne mais incinérée à Roanne)
- Alice Masse le 9 février (résidente à Saint-Étienne mais inhumée au Mazet-Saint-Voy)
- Alain Caddoux le 14 février (inhumation à Montbrison).

Échos du Conseil Presbytéral

Début février, la majorité du Conseil presbytéral a vécu un week-end de retraite, à l'abbaye de la Neylière, à Pomeys. Difficile de résumer les deux journées d'échanges en quelques mots ! Marie-Christine Carayol, intervenante spécialiste de la coopération en Église, a proposé comme fil rouge deux versets du livre d'Ésaïe (41,19-20), des paroles de l'Éternel : *« je mettrai dans le désert le cèdre, l'acacia, le myrte et l'olivier ; je placerai dans la plaine aride le cyprès, l'orme et le buis, tous ensemble ; afin qu'ils voient et qu'ils sachent, qu'ils observent et comprennent tous ensemble que c'est la main du Seigneur qui a fait tout cela, que c'est le Saint d'Israël qui l'a créé. »* Une belle invitation à travailler sur les étonnants « assemblages » que Dieu initie, dans des circonstances pas toujours favorables ! Chaque arbre de la prophétie, chaque membre de l'Église dispose de qualités spécifiques, qui servent à l'ensemble. C'est un motif de louange et de questionnement. Le Conseil a ressenti la nécessité de renforcer sa vie spirituelle propre d'une part, et d'autre part, d'engager prochainement une réflexion large, avec la communauté, pour définir des priorités pour notre paroisse.

Le Conseil presbytéral a également préparé l'Assemblée générale du 22 mars. Il a porté à l'ordre du jour un vote concernant la résiliation du bail emphytéotique pour la chapelle Sainte-Anne (temple de Montbrison) entre la commune de Montbrison et notre association cultuelle. Ce bail, signé en 1995, avait été dénoncé au début des années 2010 par le Conseil presbytéral de l'époque, dans la perspective d'importants travaux à réaliser. Ceux-ci ont été effectués par la municipalité. À partir de 2018, la communauté utilise à nouveau le bâtiment, avec une convention moins contraignante. La renégociation de cet accord, à l'automne 2025, participe à la nouvelle dynamique de la communauté locale en tenant compte de l'évolution de nos besoins. Cependant, au cours de la préparation de cette nouvelle convention, il a été constaté que la procédure de résiliation du bail emphytéotique n'avait pas été menée à terme en 2013. C'est pourquoi cette question sera soumise au vote le 22 mars prochain. Le Conseil presbytéral vous sera reconnaissant de l'aider à achever ces formalités.

CARÊME ET PÂQUES 2026

Temps de prière du Carême

Tous les mardis du 24 février au 31 mars

à 12 h 15, prière inspirée de la *Lectio Divina*

à 12 h 45, repas partagé tiré des sacs

au temple de Saint Étienne

Une lecture collective et méditative d'un passage de la Bible

Semaine Sainte

Culte des Rameaux dimanche 29 mars à 10 h 30

Temps de prière mardi 31 mars à 12 h 15

Culte du jeudi saint jeudi 2 avril à 18 h 30

Culte du vendredi saint vendredi 3 avril à 18 h 30

au temple de Saint Étienne

Se souvenir de la Passion du Christ avant de célébrer sa résurrection

Cultes de Pâques

Dimanche 5 avril

10 h 30 au temple de Saint Étienne

10 h 30 au temple de Montbrison

Mardi 7 avril

15 h à l'EHPAD de La Sarrazinière

Du côté de la jeunesse...

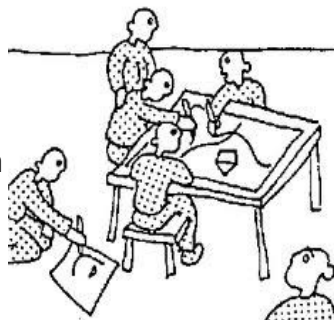
École biblique :



Neuf enfants sont inscrits à l'école biblique, qui se tient un samedi matin par mois, à la Maison de l'Amitié ; sept sont présents en moyenne. Le pasteur David Veldhuizen anime les séances, soutenu depuis peu par Hélène Rousselot et Martina Pérache. Depuis septembre, au moyen de la pédagogie d'inspiration montessorienne *Godly Play*, ont été abordés : les temps liturgiques, la Bible, l'Exode et les Dix commandements, l'Avent, la parabole de la perle de grande valeur ; et, en route vers Pâques, la vie et le ministère de Jésus. Une sortie est prévue le 6 juin pour conclure l'année.

Catéchisme :

Le groupe de KT accueille les collégiens des paroisses de St-Chamond, Firminy, Saint-Étienne. Ils sont une douzaine cette année, accompagnés par Alain Pélissier et Myriam Moyen. Nous nous retrouvons une fois par mois, soit le samedi matin, soit le dimanche pour un « culte familles » et un repas partagé.



Découvrir ou approfondir ses connaissances sur la Bible, la foi, l'Eglise ; réfléchir à ce que l'on croit, prier, s'ouvrir aux autres ; et aussi jouer, dessiner, bricoler ... le programme est vaste ! Mais toujours dans la bonne humeur !

Groupe Jeunes :

Le groupe jeunesse du Consistoire du Sud Loire se réunit **un samedi par mois**, de 10 h à 12h, à la **Maison de l'Amitié**.

Cinq jeunes y participent

L'année est rythmée par des temps d'**exploration biblique**, de réflexion sur des **enjeux contemporains** (écologie, sport, autonomie), ainsi que par un **projet artistique au temple de Firminy**.

Participation des jeunes au week-end (CARaimantkiff) organisé à Chamaloc, du samedi 17 au dimanche 18 octobre, temps de rencontre, de partage, de chants et de convivialité, ouvert aux amis.

Les jeunes participent également aux **temps forts de la vie de l'Église**, notamment la veillée de Noël qu'ils préparent et animent.

Les rencontres se vivent dans un **climat d'écoute, de respect et de partage**.

Le point financier

En cette période de préparation de notre Assemblée Générale, je voulais juste échanger quelques points avec vous. Jeux Olympiques obligent, la médaille d'or revient à votre générosité de l'année passée, très sensiblement égale à 2024. Je la trouve remarquable en ces temps d'incertitudes et de menaces qui nous sont constamment rappelées. Nous avons su rester motivés pour porter la Parole d'Espérance qui nous réunis. Nous continuons à nous engager dans les nombreuses activités et initiatives de notre paroisse de Saint-Étienne Forez. À la dernière place, et ce n'est pas une surprise, mais c'est toujours un élément troublant, l'écart entre le nombre de foyers cotisants qui font vivre financièrement notre Église, et le nombre de familles qui ne participent pas. Espérons que quelques-unes d'entre elles se sentent encouragées à monter sur les marches du podium.

Très prochainement lors de notre AG, nous pourrons vous transmettre tous les éléments détaillés de nos finances et le budget pour cette année 2026.

René Pérache

Échos de l'Entraide protestante de la Loire

Le Conseil d'administration de l'Entraide est composé de François Béraud (Saint-Étienne), François Delorme-Duc (secrétaire, Saint-Étienne), Sylvie Cachet (trésorière, Saint-Étienne), Isabelle Malécot (Saint-Étienne), Edith Nodet (Saint-Étienne), Alain Pélissier (Président, Saint-Chamond), Olivier Roux (Saint-Chamond)

Voici son actualité en chiffres en 2025 :

- plus de 1 600 € ont été accordés comme don à 8 familles
- plus de 3 000 € ont été accordés en prêt
- une dizaine de situations précaires ont été accompagnées (la plupart paroissiales)
- plusieurs familles de l'immeuble de la rue Charcot (propriété de l'Entraide protestante de Lyon) sont suivies.
- un parrainage pour un loyer permet de rassembler près de 400 € par mois grâce à 19 familles jusqu'à fin juin 2026.

Nous sommes donc une association modeste mais essentielle pour les personnes soutenues.

- Notre budget provient des cotisations des membres (15 € pour une personne - 25 membres actuellement), des dons de particuliers et d'événements extérieurs (concerts)

Tout don sera le bienvenu :

ENTRAIDE PROTESTANTE DE L'EGLISE REFORMEE

IBAN FR76 42559 1000 00800 41331 3529 BIC CCOPFRPPXXX

Événements à venir :

Concert le samedi 21 mars à 20 h, Théâtre de la grille verte, du groupe "les 3 becs" avec Christopher Murray « Christopher chante Anne Sylvestre ».

<https://www.helloasso.com/associations/association-socioculturelle-louis-comte/evenements/concert-par-les-3-becs>

Assemblée Générale le vendredi 27 mars à 17 h à la Maison de l'Amitié

Alain Pélissier

Vous avez dit justice ?

Il n'y a pas de paix sans justice. Mais quelle justice ?

Un militant de l'Union protestante libérale et progressiste nous en propose un chemin d'accès exigeant.

(tribune parue dans l'hebdomadaire RÉFORME du 15 janvier 2026)

« Parler de justice aujourd'hui, c'est accepter de marcher sur un terrain instable. Les mots sont chargés, les colères vives, et les certitudes souvent trop rapides. Dans une perspective libérale, la justice n'est ni un slogan, ni un dogme : elle est une recherche, une tension permanente entre ce qui est et ce qui devrait être. Elle ne se possède pas, elle se travaille.

La tradition protestante rappelle que toute justice humaine est relative. Elle est nécessaire - sans institutions, sans lois, sans juges, la société se dissout - mais elle reste imparfaite. Cette lucidité protège d'une double tentation très actuelle : celle du cynisme, qui renonce à toute exigence morale, et celle de l'absolutisme, qui prétend incarner le bien sans reste. Entre les deux, il y a le chemin étroit de la responsabilité, fait de décisions toujours imparfaites, mais assumées.

Dans l'actualité nationale, la question de la justice traverse les débats sur la violence, les discriminations, les inégalités sociales, la défiance envers les institutions. Beaucoup demandent une justice plus ferme ; d'autres une justice plus humaine. La justice n'est pas seulement punitive : elle est aussi réparatrice, préventive, éducative. Une société qui ne veut plus juger finit par abandonner les plus fragiles. La justice véritable se joue souvent dans cet équilibre inconfortable entre protection et compassion.

A l'échelle internationale, les images de guerre, de populations déplacées, de civils pris en étau rappellent brutalement que la justice ne coïncide pas avec la force. Le droit international, aussi fragile et contesté soit-il, demeure une tentative précieuse de poser des limites à la violence. Il affirme que tout n'est pas permis, même en temps de chaos. Une théologie protestante libérale ne sacralise pas les États ni leurs intérêts : elle ose rappeler que la dignité humaine précède toute frontière, toute stratégie et toute raison d'État.

La loi et la personne

Dans la Bible, la justice n'est jamais dissociée de la relation. Elle ne consiste pas seulement à appliquer une règle, mais à rétablir un lien brisé. Les prophètes dénoncent une justice qui sert les puissants et oublie les pauvres. Ils appellent à une justice qui relève l'opprimé, qui écoute la plainte avant de prononcer le verdict. Jésus, dans cette continuité, déplace le regard : il interroge la loi à partir de la personne concrète. Non pour abolir la justice, mais pour l'humaniser jusqu'au bout, quitte à déranger l'ordre établi.

Cette approche libérale assume le doute et le débat. Elle ne cherche pas à imposer une morale unique, mais à nourrir une conscience critique. La justice n'y est pas une arme pour désigner des coupables commodes : elle devient un miroir qui nous oblige à nous interroger nous-mêmes. De quoi sommes-nous responsables ? De quoi bénéficions-nous sans le voir ? Qui paie le prix de notre confort, de nos peurs, de nos silences ? La justice commence souvent là où cessent nos excuses.

Croire, dans ce cadre, ce n'est pas fuir le monde ni se réfugier dans une spiritualité désincarnée. C'est accepter d'être pleinement présent, avec ses contradictions et ses tensions. La justice chrétienne n'est pas une promesse de pureté, mais une invitation au discernement. Elle rappelle que le jugement ultime ne nous appartient pas - et cette limite est une chance. Elle libère l'engagement sans orgueil, l'action sans la prétention de tout résoudre.

Dans un temps saturé de discours moralisateurs, de radicalité verbale et de polarisation permanente, tenir une parole de justice sobre, critique et compatissante est déjà un acte de résistance. Une justice humble, consciente de ses limites, mais obstinée dans son espérance. Une justice qui ne cherche pas à avoir raison à tout prix, mais à préserver la vie. Une justice qui sait que le dernier mot n'est jamais la loi, mais la relation, et que c'est souvent par là que tout commence. »



www.reforme.net

Église Protestante Unie de Saint Étienne – Forez

21 rue Élisée Reclus 42000 SAINT ÉTIENNE

Tél : 04 77 32 76 78 courriel : acersef@free.fr

<https://saint-etienne-forez.epudf.org>

Le secrétariat est ouvert les mardis de 9 h à 11 h

Un pasteur est présent aux mêmes heures (hors vacances scolaires)

Pasteurs :

David VELDHUIZEN, 4 rue Marcel Sembat, 42100 SAINT ÉTIENNE

07 69 06 59 75 david.veldhuizen@epudf.org

Gérémie NGUEA 07 49 13 21 19 geremie.nguea@epudf.org

Aumônerie consistoriale du CHU de Saint Étienne :

Annie ANDRIA 06 13 84 72 98 aumonerie.protestante@chu-st-etienne.fr

Pour les autres établissements hospitaliers, s'adresser au pasteur

Aumônerie de la Maison d'Arrêt de La Talaudière :

contact : s'adresser au Secrétariat ou au Pasteur

Président du Conseil Presbytéral

Laurent PEATIER

06 80 37 88 79

laurentmalko@orange.fr

Lieux de culte et de rencontre :

Temple et salle Louis Comte, 21 rue Élisée Reclus, Saint Étienne

Maison de l'Amitié, 4 rue Marcel Sembat, Saint Étienne

Rue Marguerite Fournier, Montbrison

*Le bulletin consistorial **Temps et Contre Temps** paraît chaque mois.*

Il est disponible dans les lieux de culte et sur le site de la paroisse.

Chaque dimanche, un culte est diffusé sur RCF à 13 h.

Bourg Argental 105.1 - Montbrison 102.1 - St Étienne 94.7

Intitulé du compte bancaire Société Générale pour les virements :

EPUDF FIRMINY FOREZ ST ETIENNE

I BAN FR 76 3000 3018 4000 0372 6539 010